



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT EXCEPTIONNEL DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP (POUR STAGE, EXAMEN, AUTRE)

À retourner
minimum
15 jours
avant la date
du transport

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE OU DE L'ÉTUDIANT-E

NOM : Prénom :

Date de naissance :

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE OU DE L'ÉTUDIANT-E

Établissement scolaire :

Adresse de l'établissement scolaire :

Classe : Société de transport habituelle :

Cachet et signature de l'établissement scolaire : (ou document officiel émis de sa part justifiant le transport exceptionnel)

REPRÉSENTANT-E LÉGAL-E LE CAS ÉCHÉANT

NOM : Prénom :

Adresse complète :

Courriel : @

Téléphone :

MOTIF DE LA DEMANDE - JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES JUSTIFICATIFS (CONVENTION DE STAGE OU EXAMEN ...)

Stage Examen Autre :

Période du au (joindre le calendrier le cas échéant)

Horaires : Aller..... Retour

Destination :

Adresse du lieu de stage /examen :

L'utilisateur ou son-sa représentant-e légal-e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la présente demande de prise en charge et avoir pris connaissance du Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS) - partie concernant le transport des élèves et étudiants en situation de handicap (pages 107-115) : <https://meurthe-et-moselle.fr/> → Les Actions → Personnes en situation de handicap → Transport des élèves et des étudiants

Date :

Signature :

Dans le cadre du respect du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 modifiée, les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier. Elles sont exclusivement destinées au Département 54 et aux transporteurs mandatés par le Département pour effectuer les prises en charge. Elles ne sont pas conservées au-delà du délai nécessaire à l'exécution de la demande et de son suivi. Vous disposez de droits (consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits) sur les données vous concernant que vous pouvez exercer en contactant le délégué à la protection des données du Département de Meurthe-et-Moselle (dpo@departement54.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »

Demande à retourner dûment complétée, **au minimum 15 jours** avant la date du transport exceptionnel :

- via l'onglet « Documents partagés » de votre espace TransScolaire

- par courrier à :

**Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
DGA Solidarités – Pôle Ressources Unité Transport
48, Esplanade Jacques Baudot - CO 90019 - 54035 NANCY Cedex**

- par courriel à :

transport@departement54.fr